

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
جامعة وهران للعلوم والتكنولوجيا - محمد بوضياف -

République Algérienne Démocratique et Populaire

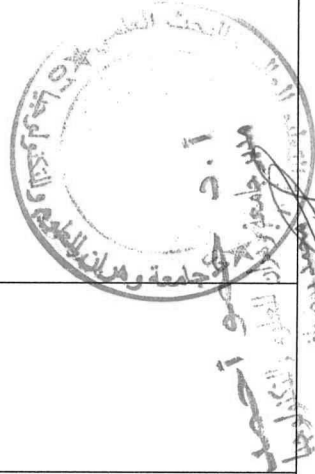
Ministère de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche Scientifique

Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed BOUDIAF

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran * Mohamed Boudiaf* Lance l'ouverture de recrutement sur épreuve de l'année 2025 du grade suivante :

Grade	Mode de Recrutement	Filière	Spécialité	Nombre de Poste	Lieu de recrutement
Ingénieur d'Etat des laboratoires universitaires	Recrutement sur Epreuve	Diplôme de Master ou diplôme d'ingénieur d'Etat ou titre reconnue équivalent	Ingénieurs d'état en : Génie des procédés	01	Université des Sciences et de la Technologie d'Oran
			Diplôme de master dans les domaines suivants : • Domaine des sciences et technologies : Génie des procédés. • Domaine des sciences de la nature et de la vie : Biochimie appliquée, Biologie. • Domaine des sciences de la matière : Chimie, Physique		



***Constitution du Dossier**

Le dossier de candidature au concours comporte les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite.
- Une copie de la carte d'identité nationale.
- Une copie du titre ou diplômel.
- une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national ;
- **un (1) certificat de résidence de la wilaya d'oran**
- un (1) extrait de l'acte de naissance ;
- deux (2) photos d'identité ;
- Une fiche de renseignement, dument remplie par le candidat (se trouve sur le site de l'université www.univ-usto.dz)

Les candidats définitivement admis aux concours de recrutement, doivent, préalablement à leur nomination dans les grades postulés, compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des documents ci-après :

- deux (2) certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie) délivrés par un (1) médecin spécialiste attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé ;
 - Autorisation de participation du concours visée par l'employeur+un engagement de démission pour les candidats fonctionnaire .
 - Déclaration sur l'honneur pour les non salariés.
 - une (1) attestation justifiant la qualité de veuve ou fils ou fille de chahid, le cas échéant.
- Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis aux concours sur titres doivent comporter, notamment :
- une fiche familiale pour les candidats mariés ;
 - une copie de la carte d'handicapé du candidat, le cas échéant.

*Les dossiers de candidatures doivent être **déposés** au siège de **La Sous-direction des personnels et de la formation 11ème étage USTO** dans un délai de **15 jours ouvrables** à partir de la date de la première parution dans les quotidiens nationaux.

*Les candidats non retenus pour participer à ce concours peuvent introduire un recours auprès de Monsieur le Recteur de l'université dans les brefs délais, et à l'université de reprendre avant **5 jours de travail** du jour avant l'épreuve.

Observation : Tout dossier incomplet au parvenu après les délais ne sera pas pris en considération.

Le Directeur

